

Le 11 novembre 1918, scandale à Rospez

Le recteur refuse de sonner les cloches

Par Alain SONNECK

"Le Trégor", 12 novembre 1983

Le fait que nous rapportons ici pourrait bien être unique en Bretagne : le recteur refusa de carillonner pour la victoire. Il nous a été difficile de savoir le fin mot de cette histoire : les hommes étaient à la guerre, ou trop jeunes pour bien s'intéresser à la vie locale. Nous n'avons donc pu recueillir que des "on dit".

L'abbé Jourand était un homme de forte carrure, un bon recteur, bien vu de ses paroissiens, dévoué pour les malades à une époque où sévissait la diphtérie. Le malheur voulut, pour lui, particulièrement, pour ce qui nous occupe, que la France entrât en guerre contre l'Allemagne.

Or il semble que l'abbé Jourand aimait les Allemands, contre qui du reste les Rospéziens n'éprouvaient aucune animosité particulière. « *Les prisonniers allemands étaient des gens comme nous... des pauvres soldats comme les soldats français : l'un d'entre eux, Hermann, nous serrait la main et nous parlait de ses enfants* ».

Donc le recteur, autoritaire, admirait la discipline des Allemands et, paraît-il, avait placé de l'argent dans des actions outre-Rhin. Ce qui l'aurait porté à certains excès : « *Dans ses propos, Il était toujours pour les Allemands ; en chaire, il ne souhaitait pas la victoire de l'Allemagne, mais presque. La police est d'ailleurs venue écouter ses sermons : pour ceux qui avaient des parents tués ou blessés, c'était dur d'entendre dire qu'on avait ce que qu'on méritait* ».

Il se fit donc mal voir, et tout le monde l'appelait «l'Allemand, "ar boche coz, ar allemand boche coz". Il en était au

point qu'une fille étant née le 12 novembre 1918, sa marraine souhaita l'appeler Victoire : le recteur ne voulut jamais l'admettre, prétextant qu'il ne connaissait pas cette sainte au calendrier romain ; pour l'église, l'enfant s'appela donc Marguerite.

Mais il est temps d'en venir au fait exceptionnel qui troubla la joie de la commune, le 11 novembre; nous laisserons pour cela la parole au maire de l'époque, Louis Queffeulou, qui ne donne cependant qu'un faible aperçu de la violence de l'altercation : un ouvrier agricole griffa le recteur au visage, et le « Lannionnais » du 1^{er} décembre ne se prive pas non plus de rapporter les faits en termes indignés.

Monsieur le sous-préfet.

J'ai l'honneur de vous signaler la conduite vraiment déplorable de notre desservant, M. l'abbé Jourand, dans la journée du 11 novembre. Quand il a reçu l'ordre, de ma part, de faire sonner les cloches, dès que la signature de l'Armistice fut connue, il a averti les personnes préposées aux sonneries de sonner avec douceur pendant dix minutes seulement.

Les habitants, de Rospez, qui étaient nombreux au bourg, ont été désagréablement surpris de voir que les sonneries ne duraient que si peu de temps, alors que dans la plupart des communes environnantes les cloches sonnaient à toute volée depuis plus d'une heure pour fêter la victoire qui, grâce à notre persévérance, à la bravoure et aux sacrifices de nos enfants, est venue enfin couronner nos efforts. Les habitants irrités d'un pareil fait, sont entrés dans l'église et ont

recommencé les sonneries de cloches, mais cette fois, à toute volée.

Voyant cela, le desservant s'est précipité vers les sonneurs et leur a demandé qui leur avait donné l'ordre de sonner les cloches, qu'il était le seul maître des cloches, et, après quelques hésitations, il a ajouté : avec le maire ; puis il leur a donné l'ordre de cesser immédiatement les sonneries. Vu que personne n'obéissait à son ordre, il s'est emparé de deux cordes (on dit même qu'il en a coupé une. qui, à vrai dire, était en très mauvais état). Ce, pendant que la troisième cloche sonnait à toute volée.

Ce fait impressionnant a causé une certaine effervescence parmi la foule indignée de voir commettre un pareil acte dans un jour d'allégresse comme celui du 11 novembre, qui nous a donné la victoire après plus de quatre années de durs combats, de privations et de souffrances.

Quelques paroles amères ont été prononcées et le desservant qui a commis cet acte antipatriotique, devant de nombreuses personnes, peut s'estimer heureux de s'en être tiré à si bon compte.

A la suite de cette altercation scandaleuse, le desservant est parti après avoir fermé à clef la porte du clocher, mais quelques spectateurs, jugeant qu'il fallait donner plus d'éclat à la signature de l'Armistice, sont allés prendre une échelle pour pénétrer dans le dit clocher et les sonneries joyeuses ont de nouveau recommencé jusqu'au soir.

Ne pouvant actuellement me mêler aux manifestations populaires étant depuis un mois sans nouvelle de mon fils, j'étais absent, au bourg, le 11 novembre, mais j'ai cru de mon devoir de vous adresser, sans commentaires, le récit qui m'a été fait par plusieurs témoins dignes de foi.

**Le maire de Rospez
Le 13 novembre 1918**

Bien qu'évoquée en justice, l'affaire ne dut pas avoir de suite, en tout cas nous n'en n'avons trouvé aucune trace jusqu'au départ de ce recteur : il n'est pas nommé parmi les prêtres célébrant les obsèques de

Joseph Héligoin, secrétaire de mairie, le 7 septembre 1919. Le « Journal de Lannion » du 4 octobre signale sa nomination comme recteur de Grâces-Guingamp. Il fut remplacé par M. Léon, vicaire à Runan, un gazé de la grande guerre.

A. SONNECK

Le Lannionnais (1^e Décembre 1918)

ROSPEZ

Avers de Médaille, Mise au Point

La version donnée par l'auteur de l'article paru dans le *Nouvelliste* du 23 novembre dernier sous le titre « Revers de Médaille » dénature les faits qui se sont passés à Rospez dans la journée du 11 novembre, jour de la signature de l'armistice, de telle façon qu'il est de notre devoir de la rectifier.

Contrairement à ce que dit le correspondant du *Nouvelliste* les causes des désordres qui sont produits à Rospez, ne sont pas imputables au « manque total d'organisation » mais plutôt, croyons nous, à la personne qui a voulu arrêter les sonneries de cloches. Dans les communes environnantes où il n'y avait pas plus d'organisation tout s'est en effet très bien passé pour glorifier ce beau jour.

A Rospez dès que la nouvelle de l'armistice fut officielle, prévenu par les soins de M. le secrétaire de Mairie, le recteur fit mettre les cloches en branle en disant aux personnes chargées des sonneries de cesser au bout de 10 minutes.

Les habitants Rospez furent désagréablement surpris de voir que les sonneries duraient si peu de temps alors que dans les communes voisines les cloches sonnaient à toute volée pour fêter la victoire qui couronnait enfin la persévérance et la bravoure de nos soldats.

Alors, quelques personnes présentes entrèrent dans l'église et recommencèrent les sonneries, mais cette fois à toute volée. Furieux, le Recteur accourut donnant l'ordre aux sonneurs d'occasion de s'arrêter ; voyant qu'on ne lui obéissait pas, il s'empara des cordes allant jusqu'à bousculer un vieillard de 75 ans qui, ayant deux fils et deux gendres mobilisés et une fille sous la botte allemande, était heureux de fêter la victoire en pensant que ses enfants allaient lui être rendus ; puis il fit fermer la porte du clocher.

Naturellement, sitôt ces faits connus une certaine effervescence régna parmi les personnes présentes dont quelques-unes allèrent chercher une

échelle pour pénétrer dans le clocher. Les sonneries recommencèrent de plus belle. A un moment, l'une des cloches neuves étant mal fixée tomba d'une hauteur de 0,50 centimètres sur le parquet. Il n'y avait alors ni femmes ni enfants dans la tribune : il ne pouvait donc se produire l'épouvantable catastrophe dont parle le correspondant du *Nouvelliste*.

A la suite de ces faits plusieurs personnes de Rospez auraient été excommuniées illico. Bigre ! C'est grave un jour de victoire. Depuis, la justice a été saisie de l'affaire; laissons-la suivre son cours nous verrons bien qui rira le dernier.

X...